

Activités pédagogiques de l'Aquarium des lagons

Programme 2018 à l'attention des écoles, des collèges et des lycées

Sommaire

1. Activités proposées aux scolaires.....	2
1.1 Visites libres.....	2
1.2 Visites guidées.....	2
1.3 Ateliers pédagogiques	2
2. Réservations, tarifs et conditions générales de vente	5
2.1 Procédures de réservation.....	5
2.2 Tarifs	6
2.3 Modalités de paiement	7
2.4 Retards et annulations	7
2.5 Règles de bonne conduite.....	8

Pour tous renseignements, contacter :

Département scientifique et pédagogique

E-mail : anim@aquarium.nc

Tel : 26 02 81 (ligne directe) ou 26 27 31 (accueil Aquarium)

Fax : 26 17 93

1. Activités proposées aux scolaires

1.1 Visites libres

Cette formule donne librement accès à la zone de visite, au parc et aux espaces muséographiques de l'Aquarium. La visite est réalisée par les adultes accompagnants le groupe. Le nombre d'élèves par classe et la durée d'accès à l'aire de visite ne sont pas limités (hors limites légales d'encadrement d'un groupe). Les conditions d'inscription sont décrites au chapitre suivant.

1.2 Visites guidées

A partir du cycle 2, une visite guidée de l'Aquarium (1 heure ou 1 heure 30 sur demande) peut être réalisée par une personne de l'équipe pédagogique ou un bénévole formé à cet exercice. Le discours est adapté au niveau scolaire des enfants. Après une courte présentation de l'Aquarium, le guide décrit les différents bacs en suivant le chemin de l'eau qui traverse les différents écosystèmes aquatiques de la Nouvelle-Calédonie (de l'eau douce à la mer profonde). Les conditions d'inscription sont décrites au chapitre suivant.

1.3 Ateliers pédagogiques

En complément de la visite (libre ou guidée), l'équipe pédagogique propose des ateliers aux élèves des écoles primaires (cycle 1, 2 et 3) et du collège. Le contenu, le discours et les supports sont adaptés à chaque niveau quand un atelier est proposé à plusieurs cycles. Aucun atelier n'est spécifiquement proposé aux lycéens mais des projets (la mangrove, l'herbier, etc.) pourront être développés sur demande, après concertation avec l'équipe pédagogique. Les conditions d'inscription sont décrites au chapitre suivant.

Cycle 1

Cinq ateliers (30 minutes) sont proposés aux enfants du cycle 1 :

- l'atelier peluche,
- le bassin tactile,
- l'atelier biotope,
- les laisses de mer,
- les 7 petites tortues.

L'atelier peluche entraîne les enfants à la découverte d'animaux marins emblématiques (requins, raie, dauphin, poisson-clown, hippocampe, etc.) grâce à des peluches de grande taille. L'accent est mis sur les caractéristiques anatomiques des espèces présentées et sur les relations structure/fonction.

Le bassin tactile entraîne les enfants à la découverte des animaux du platier. Cet atelier ludique associe l'observation, la manipulation et la description d'organismes qui vivent dans cet environnement particulier (oursin, étoile de mer, crabe, etc.).

L'atelier biotopes propose de faire découvrir de manière ludique les principaux habitats marins (herbier, récif, la pleine mer, etc.). L'accent est mis sur la faune résidant dans chaque milieu.

L'atelier les laisses de mer entraîne les enfants à la découverte des éléments (naturels ou non) déposés par la mer sur les hauts de plage. Cet atelier met l'accent sur la pollution des mers et la nécessité de respecter l'environnement.

A travers l'histoire des **7 petites tortues**, les enfants découvrent les tortues marines de Nouvelle-Calédonie et les dangers qu'elles doivent affronter au cours de leur vie. Cet atelier est suivi de l'observation de vraies tortues au niveau du bassin qui leur est consacré.

Cycle 2

Six ateliers (1 heure) sont proposés aux enfants du cycle 2 :

- le bassin tactile,
- l'atelier poissons,
- l'atelier baleine à bosse,
- l'atelier tortues marines,
- l'atelier corail,
- l'atelier requins.

Le bassin tactile entraîne les enfants à la découverte des animaux du platier. Cet atelier ludique associe l'observation, la manipulation et la description d'organismes qui vivent dans cet environnement particulier (oursin, étoile de mer, crabe, etc.).

L'atelier poissons commence par l'observation d'un poisson. Les enfants étudient ensuite les fonctions associées aux différents éléments anatomiques (la queue, les nageoires, etc.). L'atelier se termine par des jeux permettant aux enfants de découvrir la grande diversité des poissons de Nouvelle-Calédonie.

L'atelier baleine à bosse entraîne les enfants à la découverte de la plus célèbre des baleines. L'anatomie de l'animal et son cycle de vie sont expliqués de façon très ludique grâce à un support d'animation interactif.

L'atelier tortues marines permet aux enfants de découvrir les tortues marines de Nouvelle-Calédonie, leur cycle de vie et les dangers qu'elles doivent affronter. Cet atelier est suivi de l'observation de vraies tortues au niveau du bassin qui leur est consacré.

Le corail est-il solitaire ? Est-ce que le corail pique ? Le corail, peut-il tomber malade ? A travers une quinzaine de questions, **l'atelier corail** permettra aux enfants de découvrir de façon ludique la vie des coraux et les secrets qui permettent à ces animaux minuscules d'édifier de si grands récifs.

Y'avait-il des requins au temps des dinosaures ? Les requins vont-ils chez le dentiste ? Les grands requins mangent-ils de grandes proies ? A travers une quinzaine de questions, **l'atelier requins** permettra aux enfants de découvrir de façon ludique la vie et les menaces qui pèsent sur ces grands prédateurs.

Cycle 3 et collèges

Sept ateliers (1 heure) sont proposés aux enfants du cycle 3 et du collège :

- à la découverte de l'aquarium,
- le bassin tactile,
- l'atelier poissons,
- l'atelier baleine à bosse,
- l'atelier tortues marines,
- l'atelier corail,
- l'atelier requins.

A la découverte de l'aquarium est un jeu de piste qui permet aux enfants de découvrir les animaux marins de Nouvelle-Calédonie en s'amusant.

Le bassin tactile entraîne les enfants à la découverte des animaux du platier. Cet atelier ludique associe l'observation, la manipulation et la description d'organismes qui vivent dans cet environnement particulier (oursin, étoile de mer, crabe, etc.).

L'atelier poissons commence dans la zone de visite par l'observation d'un poisson. Les enfants vont ensuite en salle pédagogique pour étudier plus en détail les fonctions associées aux différents éléments anatomiques (la queue, les nageoires, etc.). L'atelier se termine en zone de visite par des jeux permettant aux enfants de découvrir la grande diversité des poissons de Nouvelle-Calédonie.

L'atelier baleine à bosse entraîne les enfants à la découverte de la plus célèbre des baleines. L'anatomie de l'animal et son cycle de vie sont expliqués de façon très ludique grâce à un support d'animation interactif.

L'atelier tortues marines permet aux enfants de découvrir les tortues marines de Nouvelle-Calédonie, leur cycle de vie et les dangers qu'elles doivent affronter. Cet atelier est suivi de l'observation de vraies tortues au niveau du bassin qui leur est consacré.

Le corail est-il solitaire ? Est-ce que le corail pique ? Le corail, peut-il tomber malade ? A travers une quinzaine de questions, **l'atelier corail** permettra aux enfants de découvrir de façon ludique la vie des coraux et les secrets qui permettent à ces animaux minuscules d'édifier de si grands récifs.

Y'avait-il des requins au temps des dinosaures ? Les requins vont-ils chez le dentiste ? Les grands requins mangent-ils de grandes proies ? A travers une quinzaine de questions, **l'atelier requins** permettra aux enfants de découvrir de façon ludique la vie et les menaces qui pèsent sur ces grands prédateurs.

2. Réservations, tarifs et conditions générales de vente

2.1 Procédures de réservation

Toute visite à l'aquarium (visite libre, visite guidée, atelier pédagogique) **doit faire l'objet d'une réservation préalable** selon la procédure suivante :

Ecoles publiques de la Province Sud (cas particulier)

- 1. L'établissement scolaire adresse une demande à la DES (province Sud) par mail (des.guide-offres@province-sud.nc).**
2. La DES transmet la demande de l'établissement au service pédagogique de l'Aquarium par mail (anim@aquarium.nc).
3. En fonction de son plan de charge, le service pédagogique de l'Aquarium propose une ou plusieurs dates pour la visite (de 9h à 15h du mardi au vendredi ; uniquement des visites libres le vendredi après-midi) et envoie une fiche d'inscription à l'établissement scolaire.
4. L'établissement scolaire complète la fiche d'inscription et la renvoie signée par fax (26-17-93), courrier (Aquarium des Lagons, 61, Promenade Roger Laroque, Anse Vata, BP 8185, 98807 Nouméa Cedex) ou E-mail (anim@aquarium.nc).

Autres établissements scolaires

1. L'établissement scolaire adresse une demande au service pédagogique de l'Aquarium par mail (anim@aquarium.nc).
2. En fonction de son plan de charge, le service pédagogique de l'Aquarium propose une ou plusieurs dates pour la visite (de 9h à 15h du mardi au vendredi ; uniquement des visites libres le vendredi après-midi) et envoie une fiche d'inscription à l'établissement scolaire.
3. L'établissement scolaire complète la fiche d'inscription et la renvoie signée par fax (26-17-93), courrier (Aquarium des Lagons, 61, Promenade Roger Laroque, Anse Vata, BP 8185, 98807 Nouméa Cedex) ou E-mail (anim@aquarium.nc).

2.2 Tarifs

Le tarif d'entrée à l'Aquarium est de 300 CFP par enfant et par adulte accompagnateur dans la limite d'un adulte pour 8 enfants en maternelle et d'un adulte pour 10 enfants pour les écoles primaires, les collèges et les lycées. Passé ce nombre, chaque accompagnateur supplémentaire doit s'acquitter du tarif en vigueur pour une entrée à l'Aquarium des Lagons (1500 CFP). Ce tarif permet uniquement l'accès à l'Aquarium en visite libre. Toute intervention d'un animateur (visite guidée ou atelier pédagogique) entraînera un surcoût (voir ci-après). **Ce tarif préférentiel ne sera appliqué qu'aux classes ayant suivi la procédure de réservation (cf.**

supra). Dans le cas contraire, l'entrée passe à 600 CFP par enfant et 1 200 CFP par adulte (payable le jour même).



L'accès à la zone de visite est gratuit pour les enfants en situation de handicap et pour les CLIS (+ 1 AVS/enfant). Les prestations supplémentaires sont payantes (atelier ou visite guidée, cf. ci-après).

Une visite guidée d'une heure coûte 3 000 CFP, une visite guidée d'1H30 coûte 4 500 CFP pour la classe entière. Ce prix vient s'ajouter aux droits d'entrée définis ci-dessus. Les ateliers pédagogiques de 30 minutes (cycle 1) coûtent 1 500 CFP, les ateliers d'une heure (cycles 2 et 3, collèges, lycées) coûtent 3 000 CFP pour la classe entière. Ce montant s'ajoute aux droits d'entrée (visite libre) et au montant d'une éventuelle visite guidée. **Au-delà de 29 élèves, la classe sera divisée en 2 ce qui doublera le temps de présence à l'aquarium et le coût de la prestation (visite guidée et/ou atelier). Si vous le désirez, il est également possible de scinder votre groupe en deux, ce qui entrainera le doublement du coût de la prestation.**

	Enfant	Adulte accompagnateur	Adulte supplémentaire
Entrée à l'aquarium	300 CFP	300 CFP	1500 CFP
Atelier 30 minutes	1 500 CFP		
Atelier 1 H	3 000 CFP		
Visite guidée 1 H	3 000 CFP		
Visite guidée 1 H 30	4 500 CFP		

2.3 Modalités de paiement

La totalité du règlement est à effectuer par l'établissement **le jour de la visite**. Les bons de commande ne sont acceptés que pour des sommes supérieures à 20 000 CFP.



En cas de défaut de paiement, les classes ne seront pas admises à l'Aquarium.

2.4 Retards et annulations

Le respect de l'horaire est impératif pour le bon déroulement des animations. Dans le cadre des visites guidées et des ateliers pédagogiques, tout retard entraînera une réduction équivalente de la durée de l'animation. Pour un retard supérieur à 30 minutes l'aquarium se réserve le droit d'annuler ou de modifier la prestation. Dans ce cas, l'ensemble de la prestation initialement programmée sera facturée.



Tout changement de date (ou annulation) devra être notifié par écrit au moins 48h à l'avance (fax, mail ou courrier). Dans le cas contraire, la prestation sera facturée.

En cas de force majeure, l'Aquarium des lagons se réserve le droit d'annuler une réservation. Est considéré comme cas de force majeure, tout évènement empêchant de réaliser la prestation demandée dans de bonnes conditions. En cas d'annulation, l'établissement sera informé dans les meilleurs délais. Une animation pourra à nouveau être programmée, dans la mesure des places disponibles.

2.5 Règles de bonne conduite

Les accompagnateurs sont responsables de leur groupe même en présence d'un animateur de l'Aquarium. En cas de perturbation, l'Aquarium se réserve le droit d'imposer aux visiteurs concernés, la sortie immédiate des lieux.

Avant la visite, le personnel de l'Aquarium expliquera à chaque classe les règles de bonne conduite. **Il est demandé aux enfants de ne pas courir, de ne pas crier, de ne pas mettre les mains sur les vitres et de ne pas toucher les animaux.** Les appareils photos sont autorisés mais **les flashes sont interdits.**

La consommation de nourriture et de boissons est interdite dans l'ensemble du bâtiment (hall d'accueil compris). Les chewing-gums doivent être jetés avant la visite.

Lors de leurs éventuels achats, les élèves ne doivent entrer que par groupe de 5 (maximum) dans la boutique. Les accompagnateurs sont responsables des achats des enfants et des éventuels désagréments qu'ils pourraient occasionner.